



HAL
open science

Licence professionnelle Systèmes d'information, réseaux et interfaces (SIRI)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Systèmes d'information, réseaux et interfaces (SIRI). 2011, Université du Maine. hceres-02038168

HAL Id: hceres-02038168

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038168v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP12002285

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Systèmes d'information, réseaux et interfaces

Présentation de la spécialité

Ouverte avant 2006 (on le déduit des indicateurs alors que le dossier indique 2012), cette licence « SIRI » est portée par l'UFR « Sciences et techniques » en collaboration avec le lycée Gabriel Touchard du Mans. Cette formation a été construite à l'origine avec les industriels locaux et conduit à des métiers bien définis quoique assez variés dans le domaine de l'informatique : développeur, administrateur réseaux et système, intégrateur. Les diplômés reçoivent une certification CISCO (Cisco Certification Networking Academy Exploration), qui est le premier fabricant mondial en matériel réseau. Cette certification apporte aux étudiants une reconnaissance effective dans ce domaine (réseau et sécurité).

L'évaluation conduite par l'équipe pédagogique ayant montré la désaffection pour l'option « Commande des processus industriels », il est proposé l'ouverture d'une option « Outils avancés pour le web » qui, avec la profonde transformation de la licence « Informatique », devrait permettre d'augmenter et diversifier l'attractivité de cette spécialité. Faute d'informations, il est difficile de connaître sa réelle attractivité sinon qu'elle accueille surtout des titulaires de BTS (Brevets de technicien supérieur), quelques titulaires de DUT (Diplôme universitaire de technologie) et marginalement, des étudiants venus d'une licence générale. Ouverte à l'apprentissage, elle n'a pas accueilli d'étudiants inscrits sous ce régime depuis 2006.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	19 à 32
Taux de réussite	70 % - 85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence « SIRI » présente un bilan satisfaisant sur de nombreux points mais souffre de certaines faiblesses qui peuvent créer des inquiétudes vis-à-vis de sa pérennité. Au positif, la formation est solidement structurée et respecte bien le cahier des charges de ce type de diplôme. Les objectifs sont clairs et les métiers visés précisément définis même si la liste est un peu large. La politique de stage est remarquable et les modalités de contrôle - pertinentes - présentées de manière très précise et complète.



L'équipe pédagogique associe (environ un tiers pour chaque catégorie) les enseignants-chercheurs de l'université, les enseignants du lycée et les intervenants professionnels (tous centrés sur le cœur de métier). Même si il aurait été apprécié d'avoir plus d'informations précises sur la manière de piloter la formation, on perçoit bien l'importance du travail collaboratif réalisé à l'intérieur de l'équipe pédagogique et avec celle qui gère la licence d'informatique. Les indicateurs fournis sur l'insertion professionnelle des diplômés donnent déjà une image plus nuancée. Le taux d'insertion donné par les enquêtes nationales est tout juste satisfaisant (autour de 70 %). Au vu de l'importance des partenariats professionnels développés (mais peu formalisés), on pouvait en effet espérer mieux. Si les diplômés sont bien intégrés dans des emplois liés à l'informatique, il faut néanmoins noter une certaine dispersion des fonctions occupées bien au-delà des objectifs principaux de la formation.

Les délais d'insertion étant généralement réduits, ce qui est positif, il est possible que certains diplômés aient privilégié l'insertion rapide au détriment d'une insertion sur des emplois plus qualifiés ou plus liés au cœur de métier. Deux faiblesses importantes conduisent à fortement nuancer ce bilan jusque-là positif (d'autant que des imprécisions du dossier peuvent en aggraver la perception). Alors que la formation était habilitée pour trente-deux étudiants, les effectifs ont oscillé entre dix-neuf et trente-deux sans que ces fortes variations ne soient d'aucune manière explicitées. On peut y voir les effets d'une attractivité insuffisante, le dossier ne fournissant aucune information en ce domaine. Cette impression est renforcée par un taux de réussite diminué assez régulièrement par des abandons, ce qui tend à faire penser soit à une faible sélectivité soit à des procédures de sélection peu efficaces ou encore à une inadéquation entre la formation proposée et les attentes des étudiants intéressés. Dans tous les cas, il aurait été pertinent que cette question soit vraiment abordée dans le dossier et dans la fiche d'auto-évaluation.

Une autre source d'inquiétude est la réduction régulière de la part du recrutement à partir des DUT, alors que cette licence est en parfaite adéquation avec des spécialités présentes dans l'établissement ou dans d'autres du voisinage. Faut-il voir dans la domination de plus en plus forte des titulaires de BTS un effet du partenariat avec le lycée Gabriel Touchard ou d'autres raisons ? Le dossier est muet sur ce point. L'absence totale d'inscription en apprentissage depuis 2006 ne peut manquer d'interroger, d'autant que cette faiblesse (un seul inscrit alors) avait déjà été pointée lors du précédent renouvellement. A l'évidence, la question a fait l'objet d'une réflexion de la part de l'établissement et de l'équipe pédagogique, et l'organisation de l'alternance proposée devrait rendre opérationnelle cette ouverture qui devrait améliorer l'attractivité de cette licence. L'équipe pédagogique élargie (il conviendrait néanmoins de réinstaller un vrai conseil de perfectionnement), s'est penchée sur ces questions d'attractivité (et de débouchés), et propose l'ouverture d'une option tournée vers le web. Sur ce point, on aurait apprécié que la réflexion intègre les responsables de la licence professionnelle de Laval tournée elle-aussi (même si un peu différemment) vers le web. Au-delà, une réflexion au niveau de l'établissement serait souhaitable afin de coordonner l'offre dans ce domaine, coordination d'autant plus nécessaire que plusieurs formations semblent fragilisées par leur faible attractivité.

Comme déjà signalé, le dossier fourni manque souvent de précisions, voire d'informations, et la fiche d'auto-évaluation, probablement rédigée par l'équipe pédagogique, apporte peu de compléments d'informations. Une évaluation externe conduite au niveau de l'université aurait certainement pu permettre une amélioration du dossier ainsi qu'un utile questionnement pour une équipe pédagogique à la recherche de solutions.

- Points forts :
 - La formation est bien structurée et appuyée sur une solide équipe pédagogique.
 - De bons partenariats professionnels, et l'association équilibrée et fructueuse avec un lycée.
 - Une très bonne politique de stage.

- Points faibles :
 - Une attractivité qui semble réduite, et un recrutement très déséquilibré.
 - L'insertion professionnelle (satisfaisante) se fait peu dans le domaine de la spécialité qui est l'informatique industrielle.
 - La non mise en œuvre de l'apprentissage (et son aspect récurrent).
 - Un dossier incomplet et imprécis.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de réfléchir sur le devenir de cette formation qui présente d'évidentes qualités et remplit assez correctement sa mission d'insertion professionnelle mais qui souffre d'un évident manque d'attractivité. Au-delà de la mise en œuvre, désormais impérative, de l'apprentissage, une réflexion sur l'organisation globale de l'offre de formation dans le domaine « Informatique » serait à conduire avec tous les acteurs de l'Université du Mans et les professionnels impliqués.